

Poste tenu par :

**Responsable hiérarchique :**  
Le Responsable de la Mission

## DESCRIPTION DE POSTE

### 1) DENOMINATION DU POSTE :

**Coordonnateur en bâtiment  
Chargé de conseils aux collectivités dans le domaine du bâtiment**

Grade et filière

INGENIEUR / TECHNIQUE

### 2) LES RELATIONS :

#### A) Place dans l'institution

**Rattachement hiérarchique**

**PÔLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**

DIRECTION	MISSION	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
	Conseil et Assistance aux Collectivités (MICA)	Cité Jean Bouhey	DIJON

#### Liaisons fonctionnelles transversales (Intra et inter-service, inter-direction...)

- Autres collaborateurs de l'Agence technique départementale : Ingénierie Côte-d'Or le Département (ICO)
- Autres collaborateurs de la Mission d'assistance et de conseil aux collectivités (MICA)
- Services en charge des subventions, de l'aménagement et du partenariat local
- Structures partenaires dans le domaine du bâtiment (CAUE, ADEME, SICECO...)
- Direction Education et Patrimoine en charge des Collèges et Bâtiments départementaux

**Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ?**

**NON**

Nombre de personnes encadrées :

**Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ?**

**OUI**

Nombre de personnes encadrées :

**3**

## B) Relations externes

- Collectivités
- Architectes, Bureaux d'études, Géomètres
- CAUE
- SICECO
- Entreprises de travaux en bâtiment
- Gestionnaires de réseaux et de services publics
- Administrations et services de l'État (DDT, Préfecture, ABF, ADEME).
- Services techniques d'autres collectivités
- Associations et organismes Divers

### 3) MISSIONS PRINCIPALES :

#### **Est coordonnateur au sein de la MICA et d'ICO des activités en Bâtiment :**

- En lien avec la Responsable de la MICA/ICO, suit, structure, développe et coordonne l'ensemble des activités de conseils réalisées par la MiCA et l'Agence technique départementale (Ingénierie Côte-d'Or) dans le domaine du bâtiment auprès des communes et de leur groupement (EPCI, syndicats),
- Met en place et assure en particulier la coordination et le suivi du partenariat avec le CAUE et le SICECO.

#### **Est chargé de conseil aux collectivités en bâtiments (et des espaces publics associés comme un parvis par exemple) :**

- Au titre de la MICA, accompagne et conseille les collectivités qui en font la demande techniquement, financièrement et administrativement dans leurs projets de rénovation ou construction de bâtiments, pour faciliter leur prise de décision,
- Assiste les Communes et leurs groupements (EPCI, Syndicats) dans la recherche des financements et la constitution des dossiers de demande de subventions, dans le cadre de leurs projets de rénovation ou construction de bâtiments,
- Dans le cadre d'une mise à disposition partielle, conduit, pour le compte des Communes et leurs groupements (EPCI, Syndicats) qui adhèrent à l'Agence technique départementale, des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) depuis les études techniques de diagnostic, définition de projet, de conception de programme jusqu'à la réception des travaux.

### 4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

#### **Est coordonnateur au sein de la MICA et d'ICO des activités en Bâtiment :**

- **En lien avec la Responsable de la MICA/ICO, suit, structure, développe et coordonne l'ensemble des activités de conseils réalisées par la MiCA et l'Agence technique départementale (Ingénierie Côte-d'Or) dans le domaine du bâtiment auprès des communes et de leur groupement (EPCI, syndicats) :**
  - En lien avec la Responsable de la MICA, assure le suivi et la répartition des demandes de conseils et d'AMO des Collectivités ; à ce titre, assure le suivi des tableaux de bord et d'indicateurs d'activité et anime des revues d'affaires régulières au sein de la MICA et d'ICO,
  - Apporte un appui à la Responsable de la MICA sur le développement, l'organisation et la structuration des activités et prestations de l'Agence technique départementale (ICO), créée en décembre 2019 ; à ce titre, est force

de propositions et peut s'appuyer sur le réseau de professionnels des Agences techniques,

- Assure un conseil auprès des chargés de conseil en bâtiment en cas de difficultés,
  - Etablit et diffuse des documents types,
  - S'assure de l'homogénéité des productions,
  - Organise des retours d'expériences réguliers et assure l'animation de ce collectif de professionnels tout au long de l'année,
  - Vérifie l'enregistrement des missions dans les outils de suivi du service (Project Monitor) et l'homogénéité des saisies dans l'outil,
  - Assure une veille juridique et technique en lien avec la Chargée de conseil dédiée, sur les aspects réglementaires et sur les innovations techniques.
- **Met en place et assure en particulier la coordination et le suivi du partenariat avec le CAUE et le SICECO :**
    - Participe à l'élaboration d'une convention de partenariat avec le CAUE permettant de définir l'articulation des différentes interventions et les modalités de coordination entre les acteurs,
    - Assure le suivi de cette convention de partenariat et l'animation de cette coordination avec le CAUE et le SICECO, via la transmission d'information et la mise en place de réunions régulières,
    - Etablit et renseigne des tableaux de suivi de ce partenariat et établit un bilan régulier.

**Est chargé de conseil aux collectivités en Bâtiments (et des espaces publics associés comme un parvis par exemple) :**

- **Au titre de la MICA, accompagne et conseille les collectivités qui en font la demande techniquement, financièrement et administrativement dans leurs projets de rénovation ou construction de bâtiments, pour faciliter leur prise de décision :**
  - Écoute, comprend et traduit techniquement les besoins exprimés par les collectivités,
  - Recherche les éléments de réponse (mobilisation de documents, de partenaires comme le CAUE ou le SICECO ...),
  - Réalise des études de cadrage et de faisabilité auprès des Collectivités,
  - Propose des solutions dans l'intérêt de la collectivité demandeuse qui lui permettent de prendre une décision avisée,
  - Accompagne le maître d'ouvrage dans la recherche d'un prestataire.
- **Dans le cadre d'une mise à disposition partielle, conduit, pour le compte des Communes et leurs groupements (EPCI, Syndicats) qui adhèrent à l'Agence technique départementale, des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) depuis les études techniques de diagnostic, définition de projet, de conception de programme jusqu'à la réception des travaux :**
  - Traduit les besoins exprimés par la collectivité demandeuse en programme fonctionnel et technique ; à ce titre des compétences techniques en matières de structures, acoustique, thermique, accessibilité etc, sont à mobiliser,
  - Indique les différents partenaires à consulter (SICECO, CAUE, Région, usagers, ABF...) et éventuellement apporte assistance dans les procédures,

- Aide à la consultation (rédaction du programme, conseil sur les procédures) et au choix d'un maître d'œuvre,
  - Accompagne dans le suivi technique du marché de MOE,
  - Accompagne lors de la phase travaux aux cotés du MOE.
- **Conseille les collectivités dans la recherche de financements publics et la constitution des dossiers de demande de subventions :**
    - Présente les possibilités de financement connues,
    - Le cas échéant, conseille pour la constitution de dossiers,
    - Prépare et suit les éventuelles conventions administratives et techniques nécessaires.

## **5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :**

- Encadrement technique sur l'activité conseil en bâtiment auprès des chargés de conseil en Bâtiment auprès des communes et leurs groupements
- Notions architecturales
- Relations directes avec des élus
- Déplacements fréquents,
- Mise à disposition partielle Conseil Départemental / Agence technique départementale
- Autonomie dans la réalisation du projet : savoir gérer toutes les phases d'un projet (proposition, élaboration, mise en forme technique et administrative, négociation),
- Savoir prioriser et gérer les pics d'activités
- Connaître parfaitement les limites de son intervention
- Savoir rendre compte tant auprès des élus qu'à l'interne
- Participer à l'évaluation globale du service

## 6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

<b>TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES</b>
Élaborer un diagnostic et proposer un programme d'intervention
Piloter la réalisation des projets
Constituer, vérifier ou rédiger les dossiers techniques des marchés
Maîtriser les procédures de consultation, de choix et de désignation des divers intervenants
Mettre en évidence les contraintes techniques conditionnant la faisabilité technique du projet
Planifier les tâches au moyen d'outils appropriés et définir des points de contrôle
Contrôler la qualité, les coûts et les délais du projet
Proposer des variantes de solutions technologiques pour répondre à un problème posé
Contrôler la gestion et les engagements de dépenses
Mener et s'assurer du respect de l'ensemble des procédures préalables, réglementaires

<b>COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES</b>
Estimer les coûts de réalisation des ouvrages et leur coût d'entretien et d'exploitation
Connaître les techniques de génie civil : Bâtiments
Connaître les techniques de construction en matière de structure de bâtiment, d'acoustique, thermique, d'accessibilité et sécurité.
Avoir une approche architecturale des projets et la mettre au profit des Collectivités
Apporter aux élus des arguments techniques d'aide à la décision
Connaître la réglementation et les normes techniques
Organiser et coordonner le travail en définissant les missions et les objectifs de chacun des membres de l'équipe
Préparer et animer des réunions avec des élus et/ou des usagers
Informier le porteur du projet sur les aides de la collectivité et le conseiller dans ses démarches
Connaître la politique et les critères de subvention
Tenir à jour les outils de gestion d'un projet
Instaurer un climat de confiance et d'échange permettant de trouver des compromis
Organiser et adapter la circulation des informations
Savoir prioriser et organiser l'activité même en période de pic
Repérer et réguler les dysfonctionnements ou solliciter l'arbitrage de sa hiérarchie